



Fédération **S**portive et **G**ymnique du **T**ravail
Comité Départemental des Bouches du Rhône

Assemblée Générale

du 11 octobre 2019

Marseille – Atelier Studio

Compte rendu

PRATIQUEZ
LE SPORT QUE VOUS VOULEZ
Associatif et bénévole

10 Rue Girardin – 13007 Marseille

Tél : 0491 598 610 - Fax : 0491 598 611 - Site internet : <http://13.fsgt.org> - Courriel : contact@13.fsgt.org

Association déclarée le 23 mars 1934 à la préfecture des BdR - RNA W133009623 - SIRET 782 812 945 00031 - APE 9312Z

Agréments : Sport n° 16211 du 31 décembre 1936 - Jeunesse & Education Populaire n° 98 13 659 du 17 novembre 1998

I - RAPPORT MORAL, présenté par Jean-Yves FAUCHON et Jean-Louis MENSE, Co-Présidents.

Nous pouvons être fiers d'une saison bien remplie et fiers d'appartenir à « un grand comité », qui se développe et se modernise, tout en respectant nos valeurs d'origine d'accessibilité de tous les sports pour tous, d'émancipation et progrès des individus, respect, convivialité et solidarité.

❖ UNE SAISON PARTICULIEREMENT RICHE EN ACTIVITES ET INITIATIVES

Il convient de souligner notre dynamique, tant au niveau de l'organisation permanente des activités par les 20 CDA qu'au niveau des 50 initiatives phares comme en premier lieu le FESTISPORT (2000 participants et 30 activités représentées) mais aussi de nombreuses autres actions comme la Fête du sport (labélisée par le Ministère), la participation à la coupe du monde de Walking foot à Londres, les championnats fédéraux de Judo à Gardanne, le lancement de l'activité escalade, l'Open Roller, la formation sport sur ordonnance, les étapes du Cité Tour, l'opération j'apprends à nager...

Le suivi et le développement des activités demeure notre priorité, dont on peut relever cette année l'acquisition d'un praticable de gymnastique, mais aussi et surtout beaucoup d'attention et d'énergie sur les activités nouvelles et en voie de structuration dans le comité, comme le secteur Santé senior, le Walking Foot, le Roller, le Double Dutch, le Vélo et l'Escalade, cette dernière ayant fait l'objet d'un travail avec la CFA, la création d'un pôle hebdomadaire et d'une formation au brevet fédéral.

❖ UNE SAISON CONFIRMANT L'ATTACHEMENT A NOTRE POLE RESSOURCE ASSOCIATIF

Le comité est très attaché à la notion de vie associative, que ce soit à l'échelle du comité pour cultiver notre identité FSGT 13 et le sentiment d'appartenance, mais surtout au niveau des 400 clubs affiliés qui peuvent compter sur un « pôle ressource associatif » de soutien et d'accompagnement de plus en plus performant et utilisé par près de 100 associations par an, notamment sur les problématiques de subventions, réglementation et projets.

A ce titre, nous précisons que la direction du comité est également très attachée à l'impulsion et la coordination d'actions veillant à renforcer l'articulation entre le comité et les clubs affiliés, source de dynamique et de collaboration mutuelle, avec en première ligne le Festi'Sport, les actions socio-sportives et le secteur santé senior et bien être.

❖ UNE SAISON MARQUEE PAR LE MAINTIEN DE NOTRE RECONNAISSANCE ET DE NOTRE UTILITE DE SERVICE PUBLIC

Le comité continue d'être très reconnu et impliqué au sein des réseaux institutionnels du département (Conseil départemental 13, DDCS, CDOS), tant au niveau des subventions que de la mise à disposition d'installations ou l'intégration dans les dispositifs comme le renouvellement du marché public de la Ville de Marseille pour les actions santé senior.

Cela résulte d'efforts permanents matérialisés par la mise en place d'actions répondant aux besoins de la population (notamment auprès des publics qui en sont les plus éloignés), la réalisation de dossiers et de rencontres institutionnelles régulières ayant abouti au terme d'un suspense levé qu'en toute fin de saison en Juillet. Si l'année 2020 laisse entrevoir quelques nouveaux partenariats (Entraide Solidarité 13, Projet Rebond cancer), elle comporte aussi des échéances auxquelles nous devons être attentifs (élections municipales, transfert CNDS / ANS, projet de nouvelle loi sur le sport...).

Nous voyons bien que le rôle et l'utilité du comité vont bien au-delà de la simple organisation d'activités sportives. Nous souhaitons poursuivre et même nous renforcer, non pas pour en demander plus à tous les acteurs engagés qui en font déjà beaucoup mais en vue de faire encore mieux ensemble.

❖ BILAN QUANTITATIF

Maintien du nombre d'adhésions individuelles :

16 007 adhésions dont 14 707 licences annuelles / 1 300 autres types d'adhésion.

. Licences annuelles : 14 707 (-114)

Maintien des catégories de licences (avec une baisse des enfants compensée chez le jeunes) :

- Adultes 10 331 (-42)
- Jeunes 728 (+260)
- Enfants 3 648 (-332)

. Autres types d'adhésion : 1 300 (-50)

Répartition : 500 saisonnières / 200 familiales / 200 cartes / 400 journalières.

A noter, la diminution des journalières est due à la baisse des projets sociaux.

Maintien des critères de répartition (Base à 16 000).

- Par mode de pratique : 13 000 en pratique compétitive (80%) / 3 000 en pratique NC (20%).
- Par catégories d'âge : 10 500 +18ans / 5 500 -18ans.
- Par genre : 10 500 Masculins / 5 500 Féminines.
- Par territoire : 8 500 sur Marseille / 7 500 hors Marseille.

Estimation de personnes impactées par nos actions mais non licenciées : environ 4 000.

(Cité tour et projets sociaux 2000 / Santé senior et marche nordique 1000 / Autres 1000).

Maintien du nombre d'associations affiliées :

404 associations (+4) comptabilisées.

Maintien des critères de répartition (Base 400).

- Par catégories : 50 clubs moteurs (150 licences en moyenne, 50% des effectifs) / 350 autres (20 licences en moyenne).
- Par genre : 370 clubs locaux / 30 clubs d'entreprise.
- Par territoire : 220 sur Marseille / 180 hors Marseille (dont 25 structures commerciales plongée).

Renouvellement annuel de 60 associations (soit environ 15%).

Structures commerciales de plongée :

25 structures / 550 adhésions dont 300 licences + 250 autres formes d'adhésions.

Précisions sur les clubs du comité :

Les Clubs occupent une place essentielle dans l'organisation du Comité très attaché à la vie associative et pouvant se décliner à 3 niveaux :

- . Le comité est une émanation des clubs, d'ailleurs matérialisée en AG et parmi les élus à la DDC.
- . Le comité consacre une grande partie de son action au travers du pôle associatif veillant à accueillir, soutenir et former les dirigeants associatifs dans leurs démarches quotidiennes.
- . Le comité veille à entretenir un lien et une dynamique spécifique avec les clubs, au travers d'axes transversaux et initiatives visant à stimuler des actions communes de développement.

Consolidation des activités

Effectifs pratiquants : 17 000 (1 000 en multi-pratique) regroupés par familles d'activités :

Footballs : 7 000 (+200).

Foot à 11 (90 éq) : 2 000 / BPA 7 (270 éq) : 4 000 / Débutants : 850 / En Salle : 50 / Walking : 100

Activités gymniques : 3 500 (+50)

Gym : 1 700 (+100) / GR : 700 (=) / Entretien : 500 (-50) / Danse : 300 (+50) / PGA : 200 (-50)

Athlétisme / Course hors stade : 1 650 (-50)

Course sur route : 1 600 (-50) / Marche nordique : 50 (=).

Sports aquatiques : 1 400 (=)

Plongée : 650 (dont 550 en structures cciales) (-50) / Natation : 700 (+50) / Aquagym : 50 (=)

Sports de combat et force athlétique : 900 (-100)

Judo : 500 (=) / Aikido : 100 (-50) / Boxe : 50 (-50) / Taekwondo : 50 (=) / Musculation : 250 (=)

Activités de pleine nature : 600 (-50)

Randonnée : 400 (-50) / Vélo : 100 (=) / Glisse : 50 (=) / Escalade : 50 (=)

Sports de raquettes : 600 (=)

Badminton : 550 (=) / Tennis de table : 100 (=)

Multisports enfant et pratique familiale : 500 (=)

Multi-activités et familles : 500

Autres sports collectifs : 500 (=)

Volley-ball : 400 (=) / Basket-ball : 100 (=)

Sports d'adresse : 300 (=)

Tir à l'arc : 200 (=) / Pétanque : 100 (=)

Précisions sur les Commissions Départementales d'Activité :

Sont rappelés ;

. l'importance des activités sportives que nous proposons, principales sources de l'engagement bénévole dans le comité avec près de 400 personnes investies, dont 300 dans la gestion des CDA (pilotes, actifs ou associés) et 100 dans la collaboration sur la mise en place d'initiatives et projets d'activité.

. le rôle des 20 Commissions Départementales d'Activité, maillon essentiel pour donner vie au projet du comité, mais aussi :

- Principaux organes de formalisation des contenus et initiatives concrètes FSGT sur le terrain, générant visibilité, attractivité des formes de pratiques et adhésion des clubs.
- Principales plateformes de relation avec les clubs qui pour de nombreux clubs se cantonne aux responsables de CDA.

BILAN QUALITATIF, UNE DYNAMIQUE MAINTENUE :

Une surface sportive d'envergure :

- . 10 000 rencontres structurées compétitives : dont 7 500 matches de football par an, 500 matches de volley, 50 courses hors stade, 10 rassemblements gymniques, 10 tournois de badminton et tennis de table, 5 rassemblements de judo...
- . 50 rassemblements et initiatives exceptionnelles : dont, le Festi'Sport (2000 participants / 30 ateliers), la Fête du sport (label national), 2 rassemblements d'activités seniors (Vieux Port et plages du Prado), délégation de 200 coureurs au Marseille/Cassis, printemps de la randonnée, rassemblement roller ...

Développement du pôle ressource associatif :

- . Spécialisation et amélioration de la fonction d'accueil (en moyenne 100p/jour rentrent en contact avec le comité) et surtout développement de la fonction de « pôle ressource associatif » d'accompagnement et de suivi de projets avec des fiches thématiques spécifiques (fonctionnement, financement, montage de projets) au total concernant près de 100 clubs / an.
- . Participation à une session de formation du CDOS 13 relative à la gestion des ressources humaines et la méthodologie de projets (5 personnes / 6 séances)

Mise en place d'un temps fort annuel, fédérateur et représentatif du comité :

- . FESTISPORT 8/05/19 Châteauneuf les Martigues : 2000 participants, 200 organisateurs, 30 activités.

Organisation et accueil d'initiatives nationales FSGT :

- . Championnats fédéraux de JUDO à Gardanne : support CDA et AJA.
- . Assemblée Nationale d'Activité GYMNASTIQUE à Port de Bouc : support et SLC Pdb.
- . Week-end de travail CFA ESCALADE à Marseille : support comité pour lancement activité.

Culture d'échanges internationaux :

- . Participation à la 1ere coupe du monde de Walking foot à Londres.
- . Accueil d'une délégation danoise Santé senior.
- . Echanges en course sur route avec l'UISP (Italie) sur le Marseille Cassis.

Structuration du pôle santé senior :

- . Animations hebdomadaires : En partenariat avec la Ville de Marseille développement des animations santé pour les seniors concernant près de 600 personnes (1 animation quotidienne).
- . Stages et formations : Dispositif sport sur ordonnance.
- . Structuration d'un collectif de travail : Travail d'activation de réseau interclub avec 8 clubs recensés.

Continuité des projets socio-sportifs en milieux populaires QPV :

- . Cité Tour Sport : Mise en place de 12 journées multisports sur des secteurs QPV.
- . Opération J'apprends à nager : Initiation auprès de 150 enfants en 10 séances sur juillet.
- . Citoyenneté et lutte contre la violence : Collaboration CDREP FOOT (Formation, prévention).
- . Femmes et solidarité : Implication sur la féminisation du sport en milieu populaire (La Marseillaise).
- . Accueil de migrants : Collaboration et participation au débat tenu par MUST.
- . Politique sportive : Participation journée CIDEFE et ANDISS sur l'évolution des pratiques.

Actions de formation (partiellement en compétence partagée avec la Ligue PACA :

- A noter que chaque saison ce sont plus de 500 adhérents du comité qui bénéficient de formation.
- . Formations CDA : animateurs, juges et arbitres : 200p/an : Gym, foot, tennis de table.
- . Formations de cadres d'activités : 50p/an Brevet Fédéral Rando, Athlé, Tir arc et Escalade.
- . Formations sport sur ordonnance : 20p/an : multisport santé.
- . Formations multisport enfants : 50p/an sur 2 journées à Marseille et Gardanne.
- . Formations de dirigeants : 50p/an Option prioritaire sur le pôle associatif permanent et CDOS.
- . Formations diplômantes (par la Ligue 200p/an) : PSC1, BAFA, CQPALS.

❖ BILAN RELATIF AUX MOYENS : UNE NECESSAIRE OPTIMISATION

Moyens humains :

- . Etude des forces permanentes salariées : 6 ETP (Equivalent Temps Plein).
 - 50% sur les activités (3 ETP) : gestion directe ou collaboration CDA, initiatives...
 - 25% sur la vie associative (1.5 ETP) : gestion courante, vie statutaire comité et soutien aux clubs...
 - 25% sur les projets d'utilité sociale (1.5 ETP) : projets sociaux spécifiques, santé et senior...
 - . Etude des forces bénévoles : 500 bénévoles / 24 ETP (Equivalent Temps Plein).
 - 80% sur les activités (400p / 20 ETP) : actif CDA (300p), aide initiatives (100p)...
 - 15% sur la vie associative (60p / 3 ETP) : implication vie statutaire comité, DDC, CODEV...
 - 05% sur les projets d'utilité sociale (40p / 1ETP) : implication sociale, santé et senior...
- Valorisation comptable par le commissaire aux comptes à : 922 500€.
- Dirigeants : estimation 50 (DDC, pilote CDA) x 300h moyenne x 30€h (cadre CCNS) = 450 000€
 - Actifs : Estimation 450 (CDA, projet) x 70h moyenne x 15€h (technicien CCNS) = 472 500€

Moyens financiers :

- . Etude des ressources propres : un certain équilibre malgré les craintes liées à l'augmentation des tarifs des licences, vers une multiplication des nouvelles formes d'adhésions.
- . Etude des financements publics : maintien relatif de la confiance des institutions avec par exemple le dispositif de mutualisation du CNDS avec les clubs qui fut une belle avancée, mais de grandes inquiétudes pour l'avenir.
- . Etude de la diversification des recettes : nous poursuivons les pistes de développement de marchés publics et partenariats, mais avec la nécessité de se positionner sur les contreparties éventuelles. Sur ce point le comité essaie d'être le plus actif et investi possible, que ce soit au sein des dispositifs fédéraux ou locaux.

Moyens matériels :

- . Etude de l'utilisation des équipements sportifs : nous distinguons la situation sur Marseille où nous sommes un des principaux utilisateurs d'équipements (stades, gymnases et piscines) et connaissons une grande pression sur les installations (pour nos 220 clubs marseillais), alors que sur le reste du département nous avons une situation souvent plus aisée (parfois même inverse en termes de sous-exploitation) et une forte utilisation de l'espace public (course sur route et sports de pleine nature). A ce titre il convient de souligner l'acquisition d'un praticable de gymnastique, nécessitant un lourd investissement financier (40 000€) et humain (réalisation et suivi des dossiers auprès des institutions qui devraient financer 50 à 75% du montant) mais devenu nécessaire pour des raisons de sécurité et d'accueil pour près de 2000 petits gymnastes.
- . Etude de l'utilisation du siège : nous avons lancé un mouvement d'étude de déménagement. A noter que sur ce point la question de l'accessibilité aux lieux de pratique est primordial, bien avant celui des subventions, notamment à l'approche des municipales 2020.

Fonctionnement et communication :

- . Etude du fonctionnement : d'un point de vue général la vie statutaire et l'opérationnel fonctionnent bien, même si il n'est pas toujours facile d'animer les dispositifs transversaux (ex : CODEV et Festi'Sport). En vue de nous améliorer, un séminaire de rentrée a permis de réaliser un diagnostic précis des différentes composantes du comité (DDC, Permanents, CDA et clubs) et d'impulser
- . Etude de la communication : de réels efforts et progrès ont été accomplis en la matière, avec notamment la diffusion régulière d'une Newsletter, la création d'une page Facebook, le renouvellement du matériel de promotion, et surtout une couverture médiatique sans précédent avec 5 passages TV et 3 radios autour de la coupe du monde de Walking-Foot, du Festi'Sport et la contribution au reportage télé « Esprit bleu » du CNOF.

III - RAPPORT FINANCIER, présenté par Jean-Pierre COLL, trésorier.

La Direction Collégiale soumet, à l'assemblée générale du Comité Départemental, les éléments comptables et financiers de l'association pour l'exercice passé et à venir, à savoir :

- I) l'analyse des résultats de l'exercice 2018-2019
- II) la situation du bilan au 31 août 2019
- III) le budget prévisionnel de l'exercice 2019/2020

❖ I) ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2018-2019

Pour rappel, l'exercice comptable du comité s'étale du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

I-1 - Résultat net 2018-2019

L'exercice s'est soldé par un résultat positif de 3 646,58 €, en léger recul par rapport à celui de l'exercice 2017-2018 qui avait été positif de 8 173,65 €.

Il s'analyse comme suit :

I-2 - Résultat d'exploitation

I-2.1. – Le résultat

Le résultat d'exploitation représente le résultat de l'activité du comité. Ce résultat, cette année encore, est négatif avec un déficit de -3 646,58 € alors que la saison précédente il tendait vers l'équilibre avec -275,06 € contre -6 537,96 € en 2016-2017.

C'est donc une perte d'exploitation.

I-2.2. – Les produits

Légère progression des recettes globales (659 000 € contre 637 000 € la saison passée) et même s'il faut tenir compte de la non prise en compte de la subvention « Cité Tour » (voir explication plus bas), on note une forte baisse des subventions : Ville de Marseille – 10 000 € et CNDS – 26 500 €. Il s'agit là d'une diminution au regard des projets programmés la saison passée et non reconduits : Fête Nationale du sport – Rassemblement BPA7 & WalkingFoot.

I-2.3. – Les charges

Elles restent équivalentes à la saison précédente. La masse globale de 887 757 € comparée aux 917 939 € laisse penser à une forte diminution des charges mais, en fait, le poste « Engagements à réaliser » qui passe de 48 000 € à 10 000 € explique à lui seul l'écart (Pour information, ce poste est lié aux « Fonds Dédiés »).

I-3 - Résultat financier.

Les opérations financières, liées aux placements financiers réalisés par le Comité, font ressortir un résultat positif de 2 322 € 3 175 € l'année précédente. A noter que certains des produits sont soumis à l'impôt sur les sociétés (voir plus loin à VMP).

I-4. - Résultat exceptionnel

Pour les opérations exceptionnelles, cette année le résultat est de +5 200 €.

I-5. - Conclusion

L'équilibre financier de cette saison est assuré par :

- Une perte au niveau du résultat d'exploitation : -3 647 €
- Des produits financiers : +2 322 €
- Un résultat exceptionnel positif : +5 200 €

La perte d'exploitation de – 3 647 € doit être nuancée. En effet, la subvention du Département attendue sur le projet « Cité Tour » n'était pas encore notifiée à la date de clôture de l'exercice, la quote-part de cette subvention (40 000 € x 2/3 pour les actions réalisées du 1er janvier au 31 août) soit 26 600 € aurait dû venir redresser le résultat. Il faut aussi tenir compte de deux autres opérations non budgétées, qui atténuent le déficit d'exploitation : la reprise d'une provision pour 8 845 € et une recette de 8 000 € sur une opération exceptionnelle de « J'apprends à nager ». Si l'on corrige le résultat avec ces éléments, le résultat obtenu devient positif de 6 108 €.

❖ II) SITUATION DU BILAN AU 31 AOÛT 2019

II-1. - Actif

- **Immobilisations.** Il ne reste à amortir que le local de la rue Girardin pour 108 090,78 € soit le montant des acquisitions (291 757,17 €) moins les amortissements déjà réalisés (183 666,39 €). Les installations et le matériel sont totalement amortis à l'exception du matériel pédagogique pour lequel il reste à amortir le nouveau « praticable de gymnastique » pour 39 177,52 € soit le montant de l'acquisition moins les amortissements déjà réalisés (41 239,50 – 2 061 98 €)
- **Clients.** les clubs dont les comptes ne sont pas soldés au 31/08 pour une valeur totale 55 987,39 € (contre 45 553,44 € la saison passée)
- **Autres créances.** Ce poste figure pour 14 127 € au bilan. Il comprend, entre autres, une subvention à recevoir pour 5 000 € (Ville de Marseille pour le projet « Festival des Innovations ») et une somme de 8 000 € (opération exceptionnelle de « J'Apprends à Nager »).
- **VMP.** Il s'agit des valeurs placées pour 471 869,79 € : 394 822,16 € au Crédit Mutuel et 77 047,63 € à la Caisse d'Epargne. Remarque : Pour cet exercice comptable, les VMP ont fait l'objet d'un paiement de 229 € au titre de l'impôt sur les sociétés.
- **Disponibilités.** Ce sont les sommes immédiatement disponibles au 31/08 pour un montant total de 223 314,45 € réparti ainsi : comptes bancaires au Crédit Mutuel (187 268,41 €) et à la Caisse d'Epargne (35 600,17 €), espèces en caisse (445,87 €).

II-2. - Passif

- **Fonds propres (anciennement Fonds associatifs).** Le bilan permet de vérifier l'état de l'association et l'importance des fonds propres est un des éléments de cette indépendance. Ils étaient de 747 118,56 € au 31 aout 2018. Nous avons affecté le résultat 2017/2018 (pour mémoire + 8 173,65 €). Le montant au 31 aout 2019 est donc de 755 292,21 €.
- **Résultat 2018-2019.** Excédent de 3 646,58 €.
- **Provisions pour charges.** Elles sont essentiellement liées aux salariés et aux fonds dédiés :
 - La provision pour risque retraite des salariés pour un montant de 14 345 €.
 - Les fonds dédiés aux actions financées mais dont les dépenses n'ont pas encore été engagées au 31/08 pour 10 000 € (5 000 € Festival des innovations et 5 000 € pour la santé).
- **Emprunts et cautionnements.** Il s'agit des cautions reçues des clubs évaluées à 18 130 € contre 16 650 € la saison dernière.
- **Dettes fournisseurs.** D'un montant de 26 676,25 €, elles représentent le solde du compte du Comité dans les livres de la Fédération au 31 aout 2019.
- **Dettes fiscales et sociales.** Cette somme de 50 654,38 €, est relative aux diverses charges salariales non encore payées aux organismes à la clôture de l'exercice pour 34 821,38 € et une somme de 15 833,00 € qui correspond à 1/3 de la subvention de fonctionnement reçue du Conseil Départemental qui sera à imputer sur le 4^{ème} trimestre 2019.
- **Autres dettes.** Pour 33 822,72 €, ce sont les charges à payer à la clôture : Charges sur la Mutualisation CNDS 2018 pour 1 000 € et CNDS 2019 pour 24 500,00 €, QP de la taxe foncière 2019 pour 3 863,00 €, les honoraires du Commissaire aux Comptes pour 3 600,00 € et diverses factures pour 859,72 €.

II-3. - Affectation du résultat

La direction collégiale propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2018-2019, soit 3 646,58 €, en augmentation des fonds propres qui seront alors portés à 758 938,78 €.

❖ III) BUDGET PRÉVISIONNEL 2019-2020

Le budget 2019-2020 a été établi à partir des paramètres suivants :

- Stabilité des recettes et charges fédérales (affiliations et cotisations)
- Reconduction des budgets des activités et initiatives
- Diminution des subventions
- Stabilité des charges générales

Le budget prévisionnel ainsi bâti permet une situation d'équilibre pour la nouvelle saison.

- Ressources propres	660 000 €
- Subventions d'exploitation	200 000 €
- Autres produits / Partenariats	30 000 €
- Reprises & réintégrations	10 000 €
- TOTAL produits d'exploitation	900 000 €
- Achats licences fédérales	325 000 €
- Autres charges (siège, activités)	201 750 €
- Salaires (permanents et projets)	350 000 €
- Dotation	25 000 €
- TOTAL charges d'exploitation	901 750 €
- Résultat exceptionnel + financier	2 000 €
- Impôts	250 €

Contributions volontaires

Elles sont évaluées à 922 500 €

IV - PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITE SAISON 2019 / 2020

❖ MAINTIEN DE LA DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE DES ACTIVITÉS :

- . Structuration des 20 Commissions d'activités organisatrices de 10 000 rencontres/an.
- . Généralisation de 50 initiatives phares par activité ex : Printemps rando...
- . Suivi spécifique des nouvelles activités : Walking foot, Escalade, Double dutch, Vélo et Roller...

❖ MAINTIEN DU RÔLE DE PÔLE RESSOURCE ASSOCIATIF DU COMITÉ :

- . Travail spécifique sur la structuration et l'accompagnement des 400 clubs.
- . Poursuite du mouvement de rencontres et de projet associatif auprès de 50 clubs pilotes.
- . Reconduction de 3 journées de formation sur l'engagement associatif.

❖ MISE EN PLACE DE JOURNEES DEPARTEMENTALES MULTISPORTS DU COMITE :

- . Organisation du FESTIVAL DES INNOVATIONS : Samedi 26/10/19 (Vallier)
- . Organisation du RASSEMBLEMENT MULTISPORT MEDITERRANEEN : Samedi 11 au Lundi 13/04/20.

❖ DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR SANTÉ, SENIOR ET HANDICAP :

- . Séniors : Partenariat Ville de Marseille d'animations hebdomadaires sur 8 parcs / 800 seniors.
- . Collaboration réseau Entraide solidarité 13 et programme Rebond.
- . Collaboration journée sport for change AJCM.
- . Structuration 5 pôles hebdomadaires Walking foot pour les plus de 50 ans.
- . Structuration clubs : Mise en réseau et collaboration avec 10 clubs pilotes.
- . Formations et rassemblements : Mise en place d'une journée fédérale.
- . Développement pôle pratique partagée (valide/handicapé).

❖ MAINTIEN DU CHANTIER DES PROJETS SOCIO-SPORTIFS EN MILIEUX POPULAIRES :

- . Multisport : Poursuite du projet « cité tour » sur 10 lieux du département.
- . Féminine : Poursuite des travaux du colloque et développement du double dutch.
- . Natation : Partenariat DRDCS sur "j'apprends à nager" à La Castellane avec 150 enfants.

❖ ACCUEIL ET ORGANISATION DE CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT :

- . Fédéraux de Course sur route : Organisé par ASM Vieux-Port le 3/05/2020.
- . Fédéraux de GR : Organisé par EG Port-de-Bouc 22 au 24/05/2020.

❖ ECHANGES INTERNATIONAUX :

- . Accueil R2M avec Italie, Espagne, Tunisie, Algérie et Palestine.
- . Déplacement Italie GYM et GR au rassemblement d'Oddonte.
- . Championnats d'Europe Walking foot au Pays de Galles.
- . Echange avec l'UISP (Italie) en course sur route.

❖ ACTIONS DE FORMATION, EN COMPÉTENCE PARTAGÉE AVEC LA LIGUE PACA :

- . Formations CDA : animateurs, juges et arbitres : 200p/an : toute activité.
- . Formations de cadres d'activités : 50p/an Brevet Fédéral Randonnée, GR et Escalade.
- . Formations multisport enfants : 50p/an : suivant demande clubs.
- . Formations de dirigeants : 50p/an Option prioritaire sur le pôle associatif permanent et CDOS.
- . Formations semi-professionnelles (Exclusivité Ligue 200p/an) : BAFA, BAFD, CQP, PSC1.

V - VOTES ET APPROBATIONS, soumis à l'assemblée par Michel ALLARD, Secrétaire Général

❖ RAPPORT MORAL

Le rapport moral présenté par le Président (Point I) est approuvé à l'unanimité.

❖ RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité de la saison 2018-2019 présenté par le Délégué Départemental (Point II) est approuvé à l'unanimité.

❖ RAPPORT FINANCIER ET COMPTES

Le rapport financier ainsi que le compte de résultat 2018/2019 et le bilan arrêté au 31/08/2019, présentés par le Trésorier (Point III et annexes III et IV) sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée donne quitus à la Direction Départementale Collégiale pour sa gestion.

❖ AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat positif de l'exercice 2018-2019 (3 647,00 €) en augmentation des fonds propres.

❖ PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITE

Le programme prévisionnel d'activité pour la saison 2019/2020 (Point IV) est adopté à l'unanimité.

❖ BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 2019-2020 (Voir annexe V) proposé par la Direction Départementale Collégiale est adopté à l'unanimité.

❖ CHANGEMENT DE LOCAUX

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

"L'Assemblée Générale donne mandat à la Direction Départementale Collégiale pour la recherche de locaux permettant un meilleur accueil des clubs et activités et si les conditions sont remplies mettre en vente le siège actuel et procéder à l'achat de nouveaux locaux dans des conditions permettant de conserver en valeur le patrimoine de l'association."

VI - TRAVAUX

❖ INTRODUCTION

A la lecture du rapport d'activité nous devons être fiers de faire partie d'un SUPER COMITE, mais, tous ces résultats ne sont possibles qu'avec l'engagement du plus grand nombre. Le comité ne se résume pas à ses 6 permanents, les 10 membres de la DDC et le siège de la rue Girardin, sa plus grande force d'impulsion se situe au sein des Commissions Départementales d'Activité, en articulation avec les clubs et les collectifs des grands projets. A nous tous «nous sommes le comité FSGT».

En amont de cette AG, la direction du comité et les permanents se sont réunis en séminaire pour élaborer les bases d'une feuille de route que nous souhaitons construire avec vous.

Le comité fonctionne bien mais se doit de trouver en permanence un équilibre entre, un cadre commun et une adaptation à la spécificité de chaque activité. Aujourd'hui il semble nécessaire de resserrer les liens entre nos différentes composantes individuellement très actives, et notamment entre permanents, Direction Départementale Collégiale, CDA et Collectifs de Projets.

Afin de pérenniser nos actions et nous développer, nous souhaitons amorcer un travail de structuration, qui ne vise pas à demander d'en faire plus à des militants qui en font déjà beaucoup, mais au contraire de renforcer notre organisation pour être plus efficace et faire mieux ensemble.

Méthodologie :

Le temps imparti en soirée étant plus court, l'ensemble des travaux s'est effectué en plénière alternant des temps d'information et des temps de débat collectif autour de 3 thèmes principaux :

- 1- La structuration des activités : Objectif : Motiver, valoriser, recadrer.
- 2- Le pôle associatif du comité : Objectif : Informer, renforcer, rassurer.
- 3- Les initiatives et nouveautés : Objectif : Informer, mobiliser.

❖ **THEME 1 : STRUCTURATION DES ACTIVITES**

Animateurs : Jean-Claude BRABO / Jean-Louis MENSE / Robert PEIRON

Les Commissions Départementales d'Activité sont partie intégrante du Comité, ce sont des outils dont se dote le comité pour coordonner et dynamiser les activités. Elles sont les acteurs majeurs de sa puissance organisationnelle.

. Leur point fort : elles sont la source principale de l'engagement bénévole dans le comité avec 3 niveaux d'engagement :

- les Pilotes (coordonnateur, animateurs et principaux représentants) : une trentaine très investis, toutefois certaines CDA ne reposent que sur le permanent du comité en ayant le suivi.
- les membres actifs (participants réguliers et ou investis d'une fonction) : environ 70
- les membres associés (participants occasionnels pour un coup de main ou de l'info) : environ 200
- s'ajoutent à cela, les bénévoles supplémentaires présents chaque année lors des initiatives FSGT (ex : Fédéraux) : une centaine.

. Point à améliorer : Sur 30 activités pratiquées, seulement 17 ont une CDA active. Nous avons constaté que les réunions ne sont plus obligatoirement physiques ou sont parfois tenues en marge de compétitions ou de rassemblements.

Etre acteur d'une CDA c'est être un représentant du comité ce qui nécessite des petits changements pour renforcer le fonctionnement et générer plus de lien et de collaboration entre les CDA et les organes du comité La direction du comité a la volonté de maintenir un équilibre entre la nécessaire rigidité d'un cadre commun rattaché au projet global du Comité, et la souplesse liée à la reconnaissance des besoins spécifiques des activités favorisant leur responsabilisation.

Il apparaît donc important d'élargir la réflexion, pour :

- rappeler l'importance et l'apport des CDA (organisation de compétitions et d'événements, mise en place de formations, réflexion sur le développement et les innovations de l'activité, représentation de l'activité auprès des institutions).
- élargir, le plus possible, la base collective des activités, en intégrant que le bénévolat est moins exclusif, donc trouver de nouveaux bénévoles.
- relancer les CDA en sommeil.
- bâtir des CDA dans les activités qui n'en ont pas (notamment dans les pratiques non compétitives).
- conforter la relation de chaque activité avec la vie générale du Comité (DDC, CODEV, AG), rappeler les valeurs communes sans oublier les apports techniques (représentation des intérêts généraux du sport fédéré, formation des animateurs de la vie associative...).

Pistes avancées pour travailler mieux ensemble, tout en donnant du sens à ce que l'on fait :

. Renforcer les relations et le cadre commun (en appui des référents et des pilotes) :

- Rencontrer les pilotes actuels : recenser, valoriser, partager.
- Formaliser une charte départementale des activités (valeurs et fonctionnement).
- Travailler la transversalité

. Innover dans le fonctionnement et l'animation :

- Encourager l'utilisation de moyens modernes pour contourner les problèmes de disponibilité et d'éloignement.
- Créer des procédures d'accueil, d'intégration des nouveaux, et d'animation d'équipe
- Se centrer sur les besoins des pratiquants et les contenus

❖ **THEME 2 : LE POLE ASSOCIATIF DU COMITE**

Animateurs : Alexandre CARIBONE / Robert PEIRON

Les Clubs occupent une place essentielle dans l'organisation du Comité qui est très attaché à la vie associative et veille à entretenir le lien et une dynamique spécifique avec eux au travers d'axes transversaux et d'initiatives visant à stimuler des actions communes de développement.

L'étude du panorama des clubs dans le comité permet de distinguer 3 grandes catégories :

- des grands clubs omnisports, généralement affiliés depuis longtemps, regroupant des spécialités multiples, parfois affiliés également à d'autres fédérations. Pour ces clubs, la relation politique est primordiale. Ils s'impliquent souvent prioritairement dans les grands événements de la FSGT.
- des clubs intermédiaires, le plus souvent mono-activité, ayant entre 50 et 120 adhérents. C'est une catégorie relativement stable qui s'implique plutôt dans les CDA.
- des petits clubs, souvent constitués d'un petit groupe de connaissances. Ils sont centrés sur leur activité et peu impliqués dans le comité. Leur taux de renouvellement est important chaque saison.

Il est apparu important de renforcer nos relations et le cadre commun, et d'élargir la réflexion, pour :

- Formaliser la création d'une affiliation plus : affirmation d'identité, contrat moral renforcé.
- Amorcer un travail spécifique relationnel avec les pilotes actuels : recenser, valoriser, partager.
- Travailler la transversalité : AG préparation, CODEV, collectif interclub, formation commune.

L'action du comité envers les clubs se fait en grande partie au travers du pôle ressource associatif qui veille à accueillir, soutenir et former les dirigeants associatifs dans leurs démarches quotidiennes (construction d'outils, aide au management, suivi de projet adapté aux caractéristiques des différents clubs). Dans ce sens, le focus a été mis sur 3 thèmes d'actualité :

. La campagne de subventions 2020 :

2 axes fondamentaux sont traités et accompagnés par le comité :

Avec le CD 13 : Fonctionnement avec avis du comité pour 50 clubs/an, campagne de septembre à fin novembre / Spécifique avec partenariat et agrément CD (Cité-Tour) / Manifestations (si envergure nationale et 30 000 € de budget) / Investissement (matériel amortissable).

L'ANS (ex CNDS) : mutualisation (17 clubs/an) / campagne de mars à mai / Transfert à l'ANS avec maintien de la phase opérationnelle traditionnelle mais transfert de la décision non plus par les agents de l'Etat mais par la fédération nationale au travers d'une commission spécifique.

. La règlementation Santé, Certificat médical et Assurance :

Assurance : responsabilité civile obligatoire pour le groupement et ses préposés. A la FSGT cette obligation est remplie par le canal de l'affiliation comprenant un Contrat collectif d'assurance RC.

Obligation d'informer les licenciés sur leur intérêt à souscrire une assurance individuelle accident.

Certificat médical : obligatoire pour la délivrance d'une licence, daté de moins d'un an, portant la mention de non contre-indication à la pratique de la discipline (précisant "en compétition" si c'est le cas). Exigible lors de la demande de première licence puis seulement tous les 3 ans en cas de renouvellement (obligation dans l'intervalle de remplir un questionnaire de santé. En cas de réponse négative à une seule des questions, le pratiquant à l'obligation de fournir un nouveau certificat médical). Quelques disciplines présentant des contraintes particulières nécessitent de fournir un certificat médical chaque année.

. Le groupement d'employeurs :

Le CDOS, propose de nombreux outils de formation et d'accompagnement à la professionnalisation, dont un nouvel outil à disposition des associations sportives, le Groupement d'Employeurs (GE) qui permet à un club de disposer d'un salarié à temps partiel sans les contraintes administratives d'un employeur, et à des salariés de la filière sport de bénéficier d'un contrat à temps complet réparti sur plusieurs associations et missions, son employeur est le Groupement d'Employeur.

❖ **THEME 3 : INITIATIVES ET NOUVEAUTES**

Animateurs : Alexandre CARIBONE / Jean-Yves FAUCHON / Jérôme PEYRIC / Aurélien SAUJAT

Le comité impulse un certain nombre d'initiatives pour, à la fois, structurer des activités nouvelles dans un objectif de développement, et, renforcer notre identité et transversalité autour de projets d'intérêt général.

A ce titre 3 initiatives de la saison ont été mises en lumière :

. Le Festival des Innovations (Samedi 26/10 à Marseille/Vallier) :

L'objectif de cette manifestation, outre le soutien apporté au club de l'AJCM organisateur du "Sport4change", est de cibler 4 activités nouvelles (Walking-Foot, Escalade, Roller et Double Dutch) pour permettre à un maximum d'adhérents de les découvrir et d'en rencontrer les pilotes pour, éventuellement, envisager de les développer dans leurs associations.

Dans la stratégie de développement associatif l'objectif est de favoriser l'omnisport auprès des 400 clubs du comité, même si celui-ci est moins présent, en ciblant prioritairement les grands clubs multisports ayant des sections enfants, les clubs ayant l'activité et désirant la structurer, les clubs ayant des adhérents motivés par l'activité.

. Le Rassemblement Multisports Méditerranéen (Vendredi 10 au lundi 13/04 à Marseille/Vallier) :

L'objectif de cette manifestation, en plus de collaborer avec le niveau national et plusieurs unions étrangères, est de permettre à des adhérents peu ou pas concernés par l'activité internationale de la CSIT, de vivre une superbe expérience, qu'on aurait voulue étendue à un maximum d'activités mais qui, faute de pratique dans les pays ciblés, sera limitée à 6 activités : Volley, Foot à 7, Walking-Foot, Pétanque, PGA et Course pédestre (Incertitude sur la course à cause du marathon de Marseille qui aura lieu le même jour).

. Les Projets d'intérêt général du comité (Cité-Tour et Santé Seniors) :

L'objectif de ces initiatives, hormis la visibilité auprès des institutions, est avant tout de s'adresser à un public éloigné de la pratique et de générer une dynamique pouvant profiter aux clubs.

Aujourd'hui, 2 initiatives majeures, sources de visibilité et de dynamisme du comité, qui peuvent profiter à tous les clubs intéressés par ces activités :

Cité-Tour : 10 rassemblements sur des secteurs classés QPV (Quartier Prioritaire de la politique de la Ville) visant à générer une dynamique entre les clubs du secteur, les acteurs socio-sportifs et les institutions, et, à terme, y développer de la vie associative et des activités pérennes (en s'appuyant notamment sur le Volley, le Judo, le Double-Dutch, le Roller...).

Santé Seniors : Accueil hebdomadaire de seniors marseillais dans 5 parcs de la ville avec des animations ayant permis de formaliser des contenus adaptés et de constituer une équipe technique pouvant intervenir en appui et en soutien des clubs intéressés par la mise en place ou le développement de ces pratiques que ce soit sur Marseille ou hors Marseille.

ANNEXES

I - Liste des participants

II - Rapport du Commissaire aux comptes

III - Compte de résultat 2018-2019

IV - Bilan au 31/08/2019

Annexe I – LISTE DES PARTICIPANTS

CLUBS (25)	DELEGUES (48)
AIL BLANCARDE	Stéphane ANFOSSO / Cathy GUYOT / Aurélien SAUJAT
ASM VIEUX PORT	Jean-Pierre COLL / Christian GUIBERT / Gérard MALAGOLI
ASSE	François GUILLEMOT
ATLAS BAD GRANS	Valérie SAUBIN / Vincent SAUBIN
AUTOUR DE LA GYM	Muriel ENCONTRE
CHEMINOTS LANBERNAC	Bernard GIODA
CLAM PLONGEE	Stéphane VINCENT
CLES BERRE	Dominique ABATI / Serge GALLO
CP LE ROVE	Michel GENOLINI / Christian MECCHETTI
EG AUBAGNE	Dominique BIARESE
ENDURANCE 13	Raymond FERNANDEZ
FC CATALANS WF	Alain CHIESA / Pierre CRESCIONI / Jacques MENSE / Jean-Louis MENSE / Jérôme PEYRIC
FRONTRUNNERS	Philippe COTTIN
GYM PASSION 13	Amandine MENSE / Martine MENSE
LSRP13	Germain SERNA
MASSALIA VOLLEY	Juliette DECLUEY / Lionel MARMO
MUST	Gianpiero MANCINELLI
OCC	Marlene BIANCOTTO / Sandra COLONNA / Marina LEGA
POINT 13	Kevin QUINTIN
RANDO PLUS MARSEILLE	Jean CORNU / Robert PEIRON / Anne-Marie ROUBIN
REAL PADAMI	Alexandre CARIBONE / Patrick MARTINEZ / Thierry MONTCEL
SCO Ste MARGUERITE	Jean-Christophe MARTINEZ
SLC MARSEILLE	Michel ALLARD
SLC PORT DE BOUC	Guy BERTET / Jean-Claude BRABO / Clara DIAZ
SLP	Habib ASSAGUIRI / Jean-Yves FAUCHON / Cathy STELLA
Invité	Marie LAUNO

Annexe II – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Michel COCCETTA
Commissaire aux comptes

F S G T 13
10 RUE GIRARDIN

13007 MARSEILLE

Vert Saint Denis, le 2 octobre 2019

Messieurs les Présidents,

Suite à nos contrôles et à l'envoi de notre rapport, nous souhaitons conformément à l'article L823-16 du Code de Commerce vous faire part de nos observations et du déroulement de notre mission :

Les comptes de votre association font apparaître à la date de clôture du 31 août 2019 les éléments suivants :

- Des produits d'exploitation pour un montant de **884.111 €**
- Des capitaux propres de **758.939 euros**, y compris un excédent net de l'exercice de **3.647 euros**

Dans le cadre de l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives sur les comptes, nous avons effectué notre audit sur l'ensemble des cycles concernant votre structure et notamment (les clients, la trésorerie, les frais de personnel, la fiscalité et les provisions).

L'audit des comptes que nous avons effectué appelle de notre part les remarques suivantes :

- Vous avez tenu compte de notre précédent courrier concernant la reprise de la provision pour « Pérennisation d'emplois », cette provision n'apparaît plus au bilan.

- Certains revenus de vos produits de placement doivent être soumis à l'impôt sur les sociétés. Nous avons résolu le problème avec Jean-Pierre.
- La base de calcul de la taxe sur les salaires est la même que celle de la CSG-RDS sans l'abattement. Il faudra en tenir compte pour la régularisation de janvier 2020.
- La subvention de fonctionnement du Conseil Départemental d'un montant de 47.500 € pour l'année civile a bien été proratisée pour la période de janvier à aout 2019. Il n'en est pas de même pour la subvention de l'ANS (ex CNDS) qui a été enregistrée dans son intégralité alors qu'elle concerne des thématiques d'accès aux sports et dont les actions n'étaient peut-être pas toutes terminées à fin aout 2019. Dans un contexte plus général, il faudra lors de la prochaine clôture s'interroger pour toutes les subventions reçues, sur leur état d'avancement ou de réalisation au 31 aout 2020.
- Les clients sont régulièrement apurés ; trois d'entre eux cependant doivent être particulièrement surveillés :
 - o « la Ligue » qui doit quatre factures depuis mai 2019
 - o Saint Rémy SLC qui doit plusieurs factures anciennes qui devraient être payées en octobre 2019
 - o LCFC pour 1.148 € qui, d'après votre trésorier, serait irrécouvrable.
- L'audit du cycle personnel démontre un excellent suivi de tout ce qui concerne le « social ». Une remarque cependant pour ce qui est des décomptes des jours de congés et de récupération. Nous constatons que plusieurs salariés ne prennent pas tous leurs jours de « repos » auxquels ils peuvent prétendre, pour des raisons « d'engagement militant ». Il faut cependant réfléchir aux éventuelles conséquences prud'homales que cela pourrait entraîner en cas de conflit et s'en prémunir, peut-être par des engagements écrits et très explicites de la part de vos salariés sur l'abandon d'une partie de leurs droits.

En l'état actuel de nos travaux, l'expression de notre opinion sur les comptes de votre société sera une certification sans aucune réserve.

Nous vous demandons par la présente d'adresser tous nos remerciements à l'ensemble de votre personnel pour son accueil et toutes nos félicitations plus particulièrement à votre trésorier pour son excellent travail.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire Monsieur le Président à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Michel COCETTA
Commissaire aux Comptes

A l'assemblée générale de l'association « F.S.G.T. 13 »

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association « F.S.G.T.13 » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.


Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

INDEPENDANCE

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

CM

16, rue du Grillon – 77 240 VERT SAINT DENIS
Tél.: 06 08 05 08 84 - e-mail: cocchetta@wanadoo.fr
SIRET 325 906 147 00062 - APE 6920 Z - Membre d'une Association Agréée
le règlement des honoraires par chèque est accepté.

 commissaire
aux comptes

2/5

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations je me dois de porter à votre connaissance les appréciations qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément à la norme d'exercice professionnel 702 en son point numéro 15, je n'ai pas constaté lors de mes diligences :

- de principes comptables retenus par l'entité ou le groupe qui donneraient lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et du compte de résultat ;
- ou l'existence d'événement ou de décision intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur me serait apparue importante ;
- ou encore un élément significatif dans les comptes constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Pour autant, le résultat de mes diligences a fait l'objet d'une communication au bureau afin d'y relater mes constats et recommandations relatifs à des éléments isolés.

J'estime, de ce fait, à ne pas avoir à développer d'avantage les justifications de mes appréciations qui fondent mon opinion.

VERIFICATION DU RAPPORT DU TRESORIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

CM

RESPONSABILITÉS DU BUREAU ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

CM

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Bureau, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Bureau de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

VERT-SAINT-DENIS, le 02 octobre 2019



M.COCCETTA Michel
Commissaire aux comptes

Annexe III – COMPTE DE RESULTAT 2018-2019

FSGT

Page 1

Produits d'exploitation		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Ventes de marchandises *	FC		
Production vendue	FF	659 174	637 211
Biens	FI		
Services			
Chiffres d'affaires nets *	FL	659 174	637 211
Production stockée *	FM		
Production immobilisée *	FN		
Subventions d'exploitation	FO	137 500	214 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges *	FP	51 845	21 000
Autres produits (1)	FQ	35 592	45 454
Total des produits d'exploitation (I)	FR	884 111	917 665
Charges d'exploitation		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS		
Variation de stock (marchandises) *	FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU	297 239	289 494
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FV		
Autres achats et charges externes (3) *	FW	96 812	101 980
Impôts, taxes et versements assimilés *	FX	14 348	16 195
Salaires et traitements *	FY	245 826	238 176
Charges sociales	FZ	102 891	106 731
Sur actif immobilisations	GA	15 796	13 734
- dotations aux amortissements *	GB	10 000	48 000
- dotations aux provisions	GC		
sur actif circulant : dotations aux provisions	GD		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GE	1 597	460
Autres charges	GF	103 249	103 169
Total des charges d'exploitation (II)	GF	887 757	917 940
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG	- 3 647	- 275
Opérations en commun		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI		
Produits financiers		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Produits financiers de participation (5)	GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	2 322	3 175
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers (V)	GP	2 322	3 175
Charges financières		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)	GR		
Différences négatives de change	GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières (VI)	GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	GV	2 322	3 175
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW	- 1 324	2 900

Produits exceptionnels		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 200	6 608
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (VII)	HD	5 200	6 608
Charges exceptionnelles		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE		1 334
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH		1 334
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	5 200	5 274
Rubriques		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	229	
Impôts sur le bénéfice * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	891 633	927 447
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	887 986	919 274
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des Produits - Total des Charges)	HN	3 647	8 174

Annexe IV – BILAN AU 31/08/2019

FSGT

Page 1

Actif immobilisé		Du 01/09/2018 au 31/08/2019		Du 01/09/2017 au 31/08/2018	
		Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	AA				
Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de recherche et développement	AD		AE		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	291 757	AQ 183 666	108 091	121 825
Installations techniques, matériel et outill. industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	112 188	AU 73 010	39 178	
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (I)	BJ	403 945	BK 256 677	147 268	121 825

Actif circulant		Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés *	BX	55 987	BY	55 987	45 553
Autres créances	BZ	14 127	CA	14 127	71 728
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	471 870	CE	471 870	269 636
Disponibilités	CF	223 314	CG	223 314	439 593

Comptes de régularisation		Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Charges constatées d'avance *	CH		CI		
TOTAL (II)	CJ	765 299	CK	765 299	826 510
Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
Ecarts de conversion actif * (V)	CN				
TOTAL GENERAL (I à V)	CO	1 169 244	256 677	912 567	948 335

Capitaux propres		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Capital social ou individuel * (dont versé.....)	DA		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecart de réévaluation * (dont écart d'équivalence)	EK		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées *	DF		
Autres réserves	DG	755 292	747 119
Report à nouveau	DH		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 647	8 174
Subvention d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	758 939	755 292
Autres fonds propres		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ	24 345	69 593
TOTAL (III)	DR	24 345	69 593
Dettes		Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU		
Emprunts et dettes financières divers	DV	18 130	16 650
Avances et acomptes reçues sur commande en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 676	18 937
Dettes fiscales et sociales	DY	50 654	48 320
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	33 823	39 543
Produits constatés d'avance	EB		
TOTAL (IV)	EC	129 283	123 450
Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	912 567	948 335